



NOTATION DES ORGANISATIONS

TABLE DES MATIERES

1 - PREAMBULE.....	2
2 - CLASSEMENT DES ORGANISATIONS	2
2.1 - GROUPES COURSES SUR ROUTE	2
2.2 - OBSERVATION DES COURSES	2
2.3 – CRITERES DE NOTATION	3
2.3.1 - <i>Points athlètes classés</i>	3
2.3.2 - <i>Communication</i>	4
2.3.2.1 Crédit Agricole	4
2.3.2.2 Magasin Foulées	4
2.3.2.3 Conseil Départemental de Seine et Marne	4
2.3.3 - <i>Organisation</i>	5
2.3.3.1 Sécurité.....	5
2.3.3.2 Ravitaillement et épongeage.....	5
2.3.3.3 Parcours, signalétique	5
2.3.3.4 Environnement	6
2.3.3.5 Classement : Juge Arbitre CDR 77.....	6
2.3.3.6 Classement: Classeur du Challenge	6
2.3.3.7 Coût	6
2.4 – CLASSEMENTS	7
3 - RECOMPENSES DES MEILLEURES ORGANISATIONS.....	7
4 - REALISATION DES CLASSEMENTS DU CHALLENGE.....	7
5 - CLASSEMENTS CLUBS	8
6 - RENOUELEMENT DES ORGANISATIONS.....	8
7 - CONSTITUTION DES GROUPES	8



NOTATION DES ORGANISATIONS

1 - PREAMBULE

Pour faire vivre ce challenge, chaque année la CDR 77 recherche des aides financières de partenaires et conclut des accords avec les médias locaux.

L'ensemble des règles et devoirs à l'intention des organisateurs, édictés dans cette note, tiennent compte de ce fait.

2 - CLASSEMENT DES ORGANISATIONS

Chaque année, les organisateurs doivent formuler (ou reformuler) l'inscription de leur course au challenge.

2.1 - Groupes courses sur route

Les groupes de courses sur route (complétés des relais comptant pour le challenge clubs et des championnats de demi-fond comptant pour le challenge individuel) sont définis en fonction du nombre d'arrivants lors de l'édition précédente.

Les courses sur routes sont ainsi classées en 3 groupes (A,B,C).

Les championnats de demi-fond sur Piste (3000m, 5000m, pour les femmes et 5000m, 10000m pour les hommes)

- Catégorie P - Elles n'entrent pas dans le classement des organisations.

Les courses Relais.

- Catégorie R - Elles entrent dans le classement des organisations du groupe.

2.2 - Observation des courses

La Commission Départementale Running de Seine et Marne désigne l'officiel hors stade chargé d'assurer le contrôle de l'organisation. Il a pour rôle d'apprécier l'organisation de la compétition et a comme critères :

- Le respect du cahier des charges partenaires.
- La sécurité.
- Le ravitaillement et l'épongeage.
- Le parcours et la signalétique.
- L'environnement.
- Le classement.

Pour lui faciliter le travail vous devez lui fournir :

- Une personne de votre organisation qui pourra répondre à ses questions.
- Un bulletin d'inscription de votre épreuve.
- **A l'issue de la compétition il est fort souhaitable que l'organisateur participe à la rédaction du formulaire permettant la notation de l'organisation.**



NOTATION DES ORGANISATIONS

2.3 – Critères de notation

2.3.1 - Points athlètes classés

- Est attribué 1pt pour 20 coureurs classés dans la course principale
De 1 à 9 on arrondit à la dizaine inférieure
De 10 à 19 on arrondit à la dizaine supérieure
Exemple :
153 = 8pts
257 = 13pts
645 = 32pts

- Est attribué 1pt pour 40 coureurs classés dans la ou les course(s) annexes
De 1 à 19 on arrondit au point inférieur
De 20 à 39 on arrondit au point supérieur
Exemple :
143 = 4pts
167 = 4pts
185 = 5pts

- Est attribué 1pt pour 40 coureurs classés dans la ou les course(s) jeunes
De 1 à 19 on arrondit à la dizaine inférieure
De 20 à 39 on arrondit à la dizaine supérieure
Exemple :
143 = 4pts
167 = 4pts
185 = 5pts

Les courses annexes et/ou les courses jeunes devront se dérouler au sein de la même organisation de l'épreuve principale, le même jour, et être ouvertes à toutes et à tous.



NOTATION DES ORGANISATIONS

2.3.2 - Communication

2.3.2.1 Crédit Agricole

Pts	Crédit Agricole		Pts	Remarques
4	Logo sur Dossards	Non	Oui	
4	Banderole départ ou arrivée	Non	Oui	
4	Banderole remise des récompenses	Non	Oui	
4	Arche	Non	Oui	1 seule arche dans le département
4	Logo sur bulletins inscriptions	Non	Oui	fournir le bulletin
4	Citations speaker	Non	Oui	
4	Logo sur site internet	Non	Oui	indépendant du bulletin, Nom du site
4	Logo sur panneaux kilométriques	Non	Oui	
4	Flockage lots ou récompenses	Non	Oui	
36			0	(1)

2.3.2.2 Magasin Foulées

Pts	magasin "Foulées"		Pts	Remarques
3	Arche, oriflamme ou banderole	Non	Oui	
3	Logo sur bulletins inscriptions	Non	Oui	
3	Logo sur site internet	Non	Oui	indépendant du bulletin, Nom du site
3	Logo sur panneaux kilométriques	Non	Oui	
3	Citations speaker	Non	Oui	
15			0	(2)

2.3.2.3 Conseil Départemental de Seine et Marne

Pts	Conseil Départemental		Pts	Remarques
3	Arche, Banderole, oriflamme	Non	Oui	
3	Logo sur bulletins inscriptions	Non	Oui	
3	Logo sur site internet	Non	Oui	
3	Logo sur panneaux kilométriques	Non	Oui	
3	Citations speaker	Non	Oui	
15			0	(3)



NOTATION DES ORGANISATIONS

2.3.3 - Organisation

2.3.3.1 Sécurité

Pts	SECURITE		Pts Attribués		Remarques
2	Véhicule Ouvreur	Non	Oui		Moto, Voiture
2	Véhicule Balai	Non	Oui		
2	Secouristes/Ambulanciers	Non	Oui		
2	Signaleurs / Cibistes / Commissaires	Non	Oui		
2	Médecins sur place	Non	Oui		
2	Postes secours arrivée	Non	Oui		
20			0		(5)

2.3.3.2 Ravitaillement et épongeage

Pts	RAVITAILLEMENT ET EPONGEAGE		Pts Attribués		Remarques
4	Ravitaillement réglementaire (tous les 5kms)	Non	Oui		
4	Ravitaillement éco-responsable (gobelets récupérables, ou tri des déchets ou autres)	Non	Oui		indiquer la justification des points
8			0		(6)

2.3.3.3 Parcours, signalétique

Pts	PARCOURS, SIGNALITIQUE		Pts Attribués		Remarques
8	Mesurage officiel parcours	Non	Oui		N°du dossier
2	Fléchage parcours	Non	Oui		
3	Fléchage lieu course et RDV	Non	Oui		
2	Indications km réglementaires	Non	Oui		ex 10km : 1km, 5km, 9km
15			0		(7)



NOTATION DES ORGANISATIONS

2.3.3.4 Environnement

Pts	ENVIRONNEMENT		Pts Attribués	Remarques
2	Speaker sportif spécialisé	Non Oui		nom du speaker
4	Suivi de la course en direct	Non Oui		moyen utilisé
4	Interview, citation coureurs	Non Oui		
2	Déroulement récompenses	Non Oui		
4	récompense du 1er de chaque catégorie	Non Oui		
6	affichage des classements challenge	Non Oui		
2	stand sportif, fêtes, animations	1 pt par item		stand vente vêtements sports, kinés, autres
24			0	(8)

2.3.3.5 Classement : Juge Arbitre CDR 77

Pts	CLASSEMENT : Juge Arbitre CDCHS		Pts	Remarques
2	Organisation de la distribution des dossards	0 ou 2		
2	Classement complet et fiable	Non Oui		
2	Affichage rapide (< 30mn)	Non Oui		
2	Classement équipe (Challenge 5 athlètes)	Non Oui		
2	Classement équipe (Challenge 3 femmes)	Non Oui		
10			0	(9)

2.3.3.6 Classement: Classeur du Challenge

Pts	CLASSEMENT : Classeur du Challenge		Pts	Remarques
4	Num de licence / Club	0 ou 4		(cadre réservé aux classeurs du challenge)
4	Classement complet et fiable	0 ou 4		
4	Envoi rapide résultats CDCHS	-1pt / jr de retard		4 pts si reçu le lendemain au plus tard
12			0	(10)

2.3.3.7 Coût

Pts	COUT		Pts	Remarques
8	Montant préconisé	voir tableau		Noter le tarif
4	Surtaxe inscription sur place	voir tableau		Noter le tarif
2	Possibilité d'inscription par internet	Non Oui		Noter le nom du site
2	Inscriptions conformes (certificat et licences)	Non Oui		
2	Tarifs groupe	Non Oui		Pour la course du challenge, doit être mentionné sur le bulletin
2	gratuité (femmes, autres)	Non Oui		Pour la course du challenge, doit être mentionné sur le bulletin
20			0	(11)



NOTATION DES ORGANISATIONS

Tarif préconisé par CDR 77			Surtaxe préconisé par CDR 77
	5km	8 €	
si tarif inférieur au tarif préconisé = 8 pts	10km	10 €	1 € = 1 pts
si tarif préconisé = 6 pts,	15km	12 €	2 € = 2 pts
si tarif supérieur d'1€ au tarif préconisé = 5 Pts	21km	15 €	3 € = 3 pts
si tarif supérieur de 2€ au tarif préconisé = 4 Pts	42km	20 €	4 € = 4 pts
si tarif supérieur de 3€ au tarif préconisé = 2 Pts			
si tarif supérieur de 4€ au tarif préconisé = 0 Pts			

2.4 – Classements

Un classement est établi dans chacun des groupes (A, B, C) par addition des points obtenus suivant les critères de notation définis ci-dessus.

En cas d'égalité de points, ce sera le nombre de points de communication qui départagera les organisations

3 - RECOMPENSES DES MEILLEURES ORGANISATIONS

Une aide financière offerte par le CREDIT AGRICOLE DE LA BRIE-PICARDIE sera distribuée en fonction du rang obtenu dans sa catégorie :

- 5 premières A
- 5 premières B
- 5 premières C
- La première R

Le montant des récompenses dépend de la situation financière et de la générosité des partenaires.

IMPORTANT : Condition impérative pour prétendre à cette aide du CREDIT AGRICOLE DE LA BRIE-PICARDIE: **Une notation inférieure à 20 sur le critère communication sera éliminatoire.**

4 - REALISATION DES CLASSEMENTS DU CHALLENGE

Il est demandé de transmettre dans les meilleurs délais (au plus tard le lundi suivant la manifestation) les classements (*format Logica fichier txt ou nxtr*) à :

- PATRICK MONGAULT: Email: hors.stade@cdchs77.com ou patrick.mongault@wanadoo.fr
ou BERNARD CERAN : bernard.ceran@laposte.net

. Les fichiers des classements individuels de toutes les courses de votre manifestation.



NOTATION DES ORGANISATIONS

- YVES SEIGNEURIC : Email : seigneuric [.yves@orange.fr](mailto:seigneuric_yves@orange.fr) . pour le chargement sur le site fédéral (SIFFA)

5 - CLASSEMENTS CLUBS

Il est demandé aux organisations d'inclure dans leur règlement, des classements clubs identiques à ceux du challenge de SEINE ET MARNE, de les afficher, et de récompenser les meilleurs clubs (équipe et féminines).

IMPORTANT : Il est obligatoire que les N° de licence apparaissent sur les classements provisoires et définitifs.

Le coureur dont le N° de licence n'apparaîtrait pas ne pourra prétendre à marquer des points aux classements du challenge.

6 - RENOUVELLEMENT DES ORGANISATIONS

Chaque année en fonction des non-renouvellements et des nouvelles demandes, les dernières organisations du challenge peuvent ne pas être retenues.

7 - CONSTITUTION DES GROUPES

Les groupes A, B et C sont réparties en nombre égaux de nombre courses (+ ou – 1 en cas de nombre non divisible par 3)

Patrick MONGAULT pour la CDR 77 - NOTATION DES ORGANISATIONS
Le 22/12/2019
